

GAL de l'Est Audois

Compte-rendu du comité de programmation du mercredi 13 avril 2022

Lieu de réunion : Foyer municipal de Cruscades

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Magali VERGNES.

Vérification du quorum	1
1 Présentation de la programmation 2023 - 2027	1
2 Suivi de programmation.....	3
3 Présentation des projets à voter en opportunité.....	4
4 Projets à programmer	9
5 Point d'actualité LEADER et actualité du GAL.....	9

Vérification du quorum

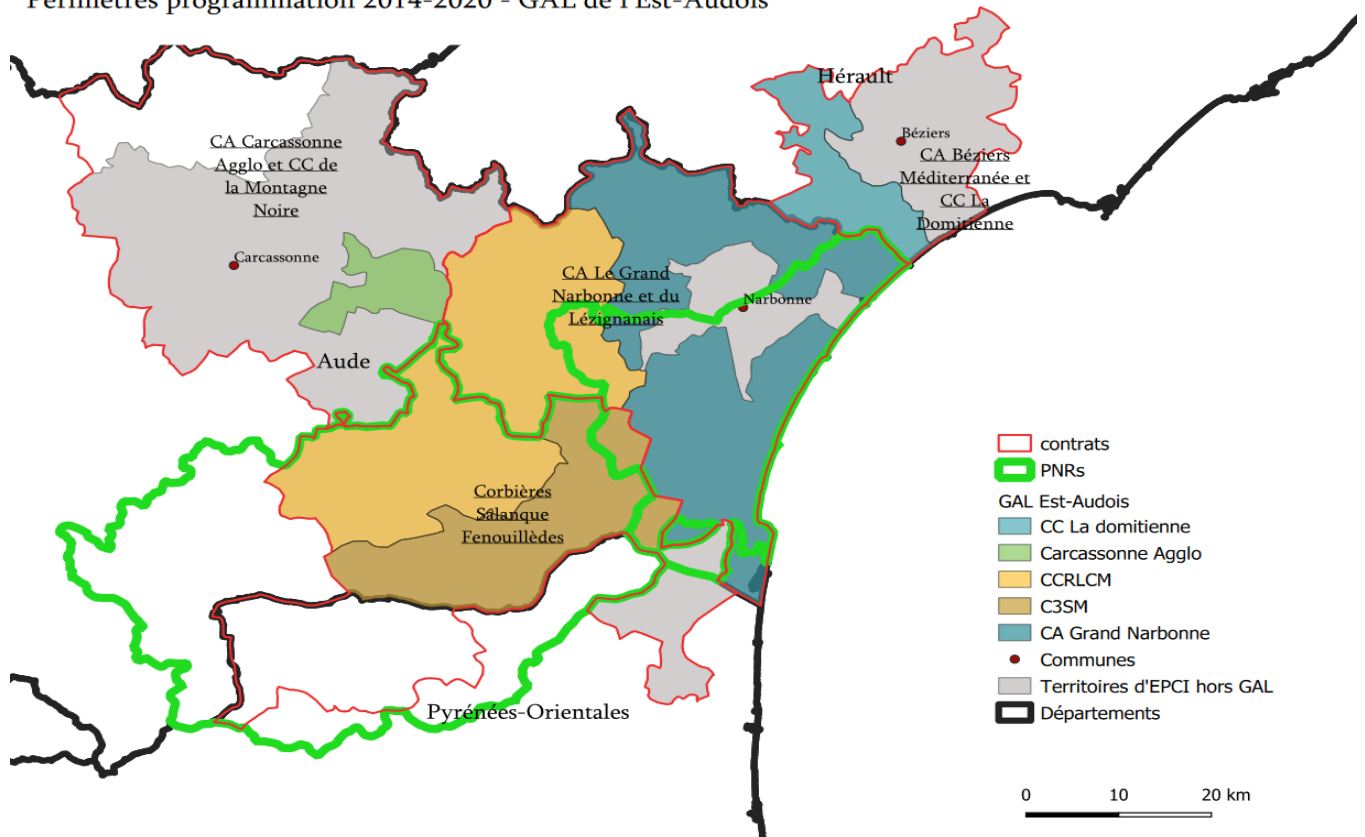
Lors de la vérification du quorum, la Présidente :

- Rappelle à l'assemblée qu'en raison de la vacance de siège dans le collège privé, le quorum est porté à 7 personnes dans chaque collège
- Constate la présence de 9 membres votant du collège public pour 4 membres du collège privé.
Le double quorum n'étant pas atteint, une consultation écrite sera lancée à l'issue de la réunion pour les dossiers à programmer.

1 Présentation de la programmation 2023 - 2027

- Fin de programmation 2014-2022 :
 - Date limite programmation : 31/12/2022
 - Date limite de fin d'exécution des opérations : 31/12/2023 (30/04/2024 pour la mesure 19.4 (animation GAL))
 - Date limite de dépôt des DP : 30/06/2024
 - Programmation 2023-2027 :
 - Démarrage de la nouvelle programmation : 01 janvier 2023
 - Conventonnement GAL-AG : 1^{er} trimestre 2023
 - Montant alloué à LEADER pour 2023-2027 en Occitanie : 73,5 M€
- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) le 30 mars pour un rendu le 30 avril.
- Règles régionales :
 - Adossement des GALs aux contrats territoriaux Occitanie (CTO)
 - Impossibilité pour une communauté d'agglomération de porter un GAL seule
 - Porteurs éligibles : PETR, PNR, Associations
 - Unification des règles à l'échelle régionale
- Calendrier de l'appel à candidatures (AAC) :
 - Lancement de l'AAC le 03/06/2022
 - Réponse pour le 30/09/2022 (à confirmer)

➔ **Enveloppe dédiée : soutien à la préparation 2000€**
Périmètres programmation 2014-2020 - GAL de l'Est-Audois



Hervé Baro : C'est un nouveau découpage : décision de la Région de faire coïncider les programmes Européens avec les CTO.

Pour le PNR Corbières Fenouillèdes : réponse à l'AMI en partenariat avec le PETR de la vallée de l'Agly ; nous travaillerons également ensemble sur d'autres missions.

Les détails ont été clarifiés lors de la réunion du 5 avril avec Didier Codorniou.

Exception sera faite pour la Domitienne qui n'a pas le même CTO mais sera intégrée au GAL du PNR Narbonnaise en Méditerranée.

Magali Vergnes précise que le principal est que notre territoire reste couvert, et que le personnel ait la possibilité de choisir ou non de sa reprise.

Serge Pesce : quel est le calendrier ? La programmation du programme actuel s'achève fin juin ; l'AMI doit être rendu fin avril => François Galabrun : fin avril est juste la date maximum pour déposer l'AMI, ensuite la région décide la poursuite de la candidature fin juin pour une réponse en septembre. La mise en œuvre sera plus tard.

2 Suivi de programmation

Montants disponibles / montants nouvelle maquette

Axes stratégiques	Priorités d'action	Maquette financière	
		476 432 € / 2 618 766€	
Mesure 19.2 du PDR-LR			
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1	Développer les solutions innovantes en matière de mobilité	62 612 € / 287 321€
	Fiche action 2	Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité	76 097 € / 280 662€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3	Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire	40 707 € / 345 662€
	Fiche action 4	Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques	91 617 € / 401 426€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5	Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables	91 687 € / 590 432€
	Fiche action 6	Coopération	51 328 € / 86 500€
Mesure 19.3	Fiche action 7	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois	62 385 € / 626 763 €
Mesure 19.4			

en € FEADER disponible / total

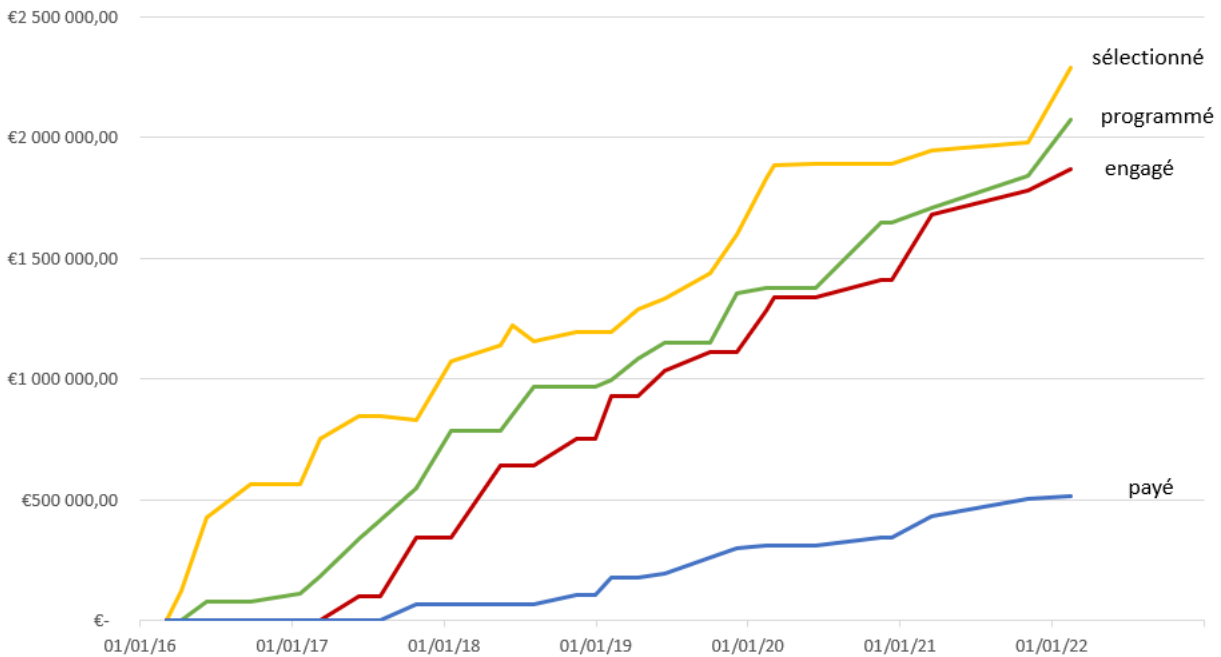
Suivi de programmation

Montant présenté pour sélection : 157 698 €

Montants disponibles / montants nouvelle maquette

Axes stratégiques	Priorités d'action	Maquette financière	
		318 735 € / 2 618 766€	
Mesure 19.2 du PDR-LR			
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1	Développer les solutions innovantes en matière de mobilité	62 612 € / 287 321€
	Fiche action 2	Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité	76 097 € / 280 662€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3	Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire	- 3 437 € / 345 662€
	Fiche action 4	Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques	57 571 € / 401 426€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5	Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables	12 179 € / 590 432€
	Fiche action 6	Coopération	51 328 € / 86 500€
Mesure 19.3	Fiche action 7	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois	62 385 € / 626 763 €
Mesure 19.4			

en € FEADER disponible / total



La présidente rappelle que le GAL de l'Est Audois est très bon élève au regard des moyennes régionale et nationale, en termes de programmation et de dossiers soldés.

3 Présentation des projets à voter en opportunité

3.1 Stratégie digitale – Les Maîtres de Mon Moulin

Porteur de projet : BBVA Les maitres de mon Moulin

Type d'opération : 3/ Appui au maintien d'activités artisanales : inventaire des retraits, formation et accompagnement à l'installation d'artisans multi-activités

Objectifs du projet : Adaptation de l'offre aux pratiques de consommation grâce au développement de la communication digitale (réseaux sociaux, site internet...) par l'embauche d'une personne dédiée et de la prestation. Proposition de master class tout compris pour apprendre la fabrication du pain artisanal.

Dépenses		Plan de financement	
Etudes, conseils, prestations	27 600 €	FEADER – GAL (64 %)	39 507,82 €
Frais salariaux	24 374,75 €	Cofinancement demandé : Région Occitanie (16 %)	9 876,95 €
Coûts indirects	3 656,21 €	Auto-financement (20 %)	12 346,19 €
Communication	6 100 €		
TOTAL	61 730,96 €	TOTAL	61 730,96 €

Les Maîtres de Mon Moulin ont connu un développement exponentiel dans la crise COVID. Nous avons comptabilisé plus de 38000 recherches sur Google par an. Nous avons également un fort flux touristique. Le pain « fait maison » s'est beaucoup développé, donc nous avons eu beaucoup de ventes en ligne de farine. Nous souhaitons professionnaliser l'offre des Master class ; avec comme objectif une augmentation de la fréquentation du site Internet.

Questions :

Frédéric Boutroux : quel est le chiffre d'affaires ? => les retours Internet représentent 300 000 €.

François Galabrun : Le projet devait être soutenu à l'origine par la C3SM, mais le fait que le chiffre d'affaires soit trop élevé l'a rendu inéligible (plus d'un million d'euros). Donc nous avons orienté ce projet vers un cofinancement Région (en attente d'arbitrage).

François Galabrun : avez-vous pu déjà quantifier les retombées ? => 200 à 300 personnes ont déjà fait les master class, mais pour l'instant il nous est difficile de quantifier car le site n'est pas professionnel ("bricolage" !).

Hervé Baro : au-delà du sujet exposé aujourd'hui, il faut souligner que c'est une belle entreprise, importante et parfaitement intégrée au paysage local.

François Galabrun : c'est une entreprise que l'on cherche à aider depuis longtemps, qu'il faut soutenir.

Magali Vergnes : c'est une grande chance que d'habiter un territoire rural avec de telles ressources.

Eric Ciappara : les formations sont-elles professionnalisantes ? => non, ce n'est pas le but, ces webinaires sont destinés au grand public.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

François Galabrun : avis du GAL très favorable, entreprise qui travaille avec d'autres porteurs en lien avec le GAL.

La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.

3.2 Etude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie – CC La Domitienne

Type d'opération : 1/ Appui à l'identification et à l'émergence des filières économiques du futur les plus favorables au territoire

Résumé du projet : Réalisation d'un diagnostic précis du territoire sur l'organisation de traitement des déchets, identification des acteurs en présence, et étude scénarios pertinents d'implantation d'une recyclerie sur le territoire de la Domitienne (définitions des besoins, définition de l'organisation de la collecte, définition du statut juridique...). Recrutement d'un bureau d'études.

Dépenses		Plan de financement	
Etudes, prestations	35 000 €	FEADER – GAL (64%)	25 712 €
Frais salariaux	4 500 €	Cofinancement : Domitienne (16%)	6 428 €
Coûts indirects	675 €	Autofinancement (20%)	8 035 €
TOTAL	40 175 €	TOTAL	40 175 €

Serge Pesce : c'est une démarche volontaire dans un cadre réglementaire qu'est celui du PCAET porté par la communauté de communes. Cette étude permettra d'avoir une visibilité sur 5 ans.

Raymond Spoli : de quelle ressource parle-t-on ? Si on récupère les déchets, on ne va pas enlever les ressources des déchetteries ? => il pourra s'agir des déchets du BTP, déchets non recyclables (pas les cartons et plastiques).

Eric Ciappara : c'est louable car ces dispositifs sont en général plutôt portés par des associations => c'est tout l'enjeu de l'étude : associer par la suite d'autres acteurs.

Serge Pesce : la communauté de communes porte l'étude, initie la démarche mais ne portera le projet que s'il n'est pas opportun de faire autrement. Nous sommes prêts à porter le projet ou déléguer suivant les retours de l'étude.

Valérie Castan : est-ce le même système qu'Emmaüs ? => oui, entre autres modèles. Cette structure pourra également être associée.

François Galabrun : énormément d'objets fonctionnels sont déposés en déchetterie ; l'objectif est aussi de concurrencer l'achat du neuf.

Valérie Castan : il y en a une à Lodève => oui, elle a été listée dans les recycleries environnantes.

Il n'y a plus de questions, le porteur de projet sort.

Serge Pesce, élu de la communauté de communes La Domitienne, sort également.

Echanges et discussions :

Gérard Barthez : le projet est porté par une institution, n'est-il pas possible de faire financer par l'ADEME par exemple ? => François Galabrun : l'ADEME ne finance pas les frais salariaux.

Eric Ciappara : souvent, les associations initient les projets et essuient les plâtres ; cette étude permettra de déboucher sur un projet solide.

La présidente met au vote : favorable à l'unanimité (abstention des élus de La Domitienne).

3.3 Itinéraire découverte « Mailhac, 1 siècle de fouilles, 5000 ans d'histoire » - commune de Mailhac

Type d'opération : 1/ Soutien à la réalisation d'études et à la mise en place de jalonnements et de signalétiques pour les itinéraires de mobilités douces.

Résumé du projet : Création d'un sentier de découverte et d'interprétation permettant de faire connaître l'histoire archéologique de Mailhac et permettant de compléter la mise en valeur des vestiges découverts par la famille Taffanel. Faire le lien avec les autres sites archéologiques emblématiques de la zone (NarboVia, Oppidum d'Ensérune...) et valoriser l'offre touristique et le commerce local de la commune.

Dépenses		Plan de financement	
Aménagement	1 945,70 €	FEADER – GAL (64%)	34 045,70 €
Equipement, matériel	271 €	Cofinancement : Grand Narbonne (16%)	8 525 €
Prestations	41 220 €	Auto-financement (20%)	10 700 €
Communication	10 105 €		
TOTAL	53 541,70 €	TOTAL	53 541,70 €

Magali Vergnes : c'est un beau projet pour un beau village riche en histoire.

Hervé Baro : pourquoi l'agglomération de Narbonne ne porte-t-elle pas le projet ? => Danièle Bosch : le Grand Narbonne n'en a pas la compétence.

Kattalin Fortuné : comment le financement du fonctionnement est prévu ? => tous les sentiers sont conventionnés avec le Pays Touristique Corbières Minervois pour l'entretien. On veut aussi faire vivre ce sentier : développement, ouverture de boucle, évènementiel, land art, expositions, ... un peu comme le sentier sculptural de Mayronnes.

Magali Vergnes : ce projet pourrait servir de modèle pour d'autres communes qui ont des richesses qui ne sont pas valorisées. Il y a dans nos villages un fort patrimoine inconnu et caché.

Nadège Castagné : un conventionnement avec l'état est en cours. Les personnes à l'origine du projet souhaitent que les recherches aient une vocation scientifique.

Marcel Andrieu : Mailhac est connu dans le domaine scientifique pour ce patrimoine, justement.

Il n'y a plus de questions. Le porteur de projet sort.

La présidente met au vote : favorable à l'unanimité

3.4 Les jardins des champs - commune de Ginestas

Type d'opération : Soutien à la structuration et au développement de filières locales favorisant des intrants issus du périmètre du GAL dans les processus de production et de fabrication

Résumé du projet : Réhabilitation d'un terrain en friche pour développer trois espaces à différentes vocations : équipement d'une partie du terrain pour de la production maraîchère AB (mise à disposition des producteurs alentours), réalisation d'un biotope à vocation pédagogique, plantation d'arbres fruitiers pour un verger en libre accès.

Dépenses		Plan de financement	
Aménagement, construction	33 000 €	FEADER – GAL (59,7%)	40 000 €
Equipement, matériel	34 000 €	Cofinancement demandé : Grand Narbonne (14,9%)	10 000 €
		Auto-financement (25,4%)	17 000 €
TOTAL	67 000 €	TOTAL	67 000 €

Gérard Barthez : vous évoquez qu'un maraîcher est identifié, quel est le choix de ce maraîcher ? => c'est une habitante de Ginestas, déjà maraîchère qui propose de la vente directe, en recherche de plus d'espace.

C'est la SAFER qui choisira les maraîchers *in fine* et qui gèrera les baux.

Serge Pesce : il est difficile d'introduire des objectifs pédagogiques dans les baux ruraux => la SAFER ne gèrera que les serres.

Raymond Spoli : les exploitants(e)s devront-ils payer un loyer ? => oui, fixé par décret.

Les arbres seront plantés par les jeunes du CIAS les Passerelles.

Il n'y a plus de questions, le porteur de projet sort.

Echanges et discussions :

Magali Vergnes : la diversification agricole est très importante sur le territoire.

Alain Azeu : c'est un terrain qui est très bien situé.

François Galabrun : cela touche un problème fondamental sur la question des friches agricoles, etc. C'est un modèle à développer.

La présidente met au vote : favorable à l'unanimité

3.5 Service de livraison des halles de Narbonne via une marketplace collective dédiée – ACA des Halles de Narbonne

Type d'opération : 3/ Appui à la création d'outils mutualisés (associant plusieurs acteurs économiques publics et/ou privés) d'observation et de développement économique. Exemples : Plateforme e-commerce d'approvisionnement ou de commercialisation de produits locaux.

Résumé du projet : Développement d'une marketplace référençant les produits des commerçants partenaires du projet et détaillant la provenance des produits. Mise en place d'un service de livraison chez les particuliers habitant dans les communes du Grand Narbonne.

Dépenses		Plan de financement	
Prestations, conseil, études	28 800 €	FEADER – GAL (64%)	18 432 €
		Cofinancement demandé : Grand Narbonne (3,5%)	1 008 €
		Cofinancement obtenu : Région Occitanie (12,5%)	3 600 €
		Auto-financement (20%)	5 760 €
TOTAL	28 800 €	TOTAL	28 800 €

Eric Ciappara : Les produits achetés sont-ils exclusivement vendus par les commerçants des halles ? => oui.

Magali Vergnes : la politique du GAL, c'est aussi d'aider le développement des ventes de produits locaux. On demande d'insister sur les produits locaux (beaucoup de produits viennent d'Espagne, beaucoup de produits sont transformés, ...). Les halles sont un endroit incontournable pour les touristes, mais il faut aussi maintenir le côté production locale.

Frédéric Boutroux : quelle est la part des produits financiers des ventes à distance ? => 12% TTC sont prélevés pour le financement. L'idée est d'avoir un modèle qui soit viable pour les commerçants et pour nous.

Frédéric Boutroux : ce n'est pas gênant de financer de l'entrepreneuriat (issu d'une association d'entrepreneurs) ?

Magali Vergnes : pour le GAL, ce n'est pas un problème.

Frédéric Boutroux : ne faudrait-il pas que sur le site ne soient présentés que les produits issus du périmètre du GAL ? => Dans l'idéal, oui. Mais il s'agit du problème de l'offre. Par exemple, il y a très peu de fromagers sur le périmètre. Cette part tend à être développée mais pour l'instant on ne peut pas.

Il n'y a plus de questions, le porteur de projet sort.

Eric Ciappara : y-a-t-il un document encadrant la part de productions locales ? => François Galabrun : c'est un document impossible à rédiger. Dans l'absolu ce serait idéal, mais nous n'avons pas de convention.

Sans financement du GAL, la mention de produits locaux n'aurait même pas été indiquée. La plus-value du financement est la réalisation d'un état des lieux, de la mention et de l'identification des productions locales vendues, et la définition d'engagements à respecter. Il y a une belle marge de manœuvre pour l'évolution.

La présidente met au vote : favorable à l'unanimité

4 Projets à programmer

Création d'un lieu de dégustations associé à des prestations culturelles et œnoturistiques	EARL Domaine du Bosc Satgé	35 675,90 €
Etude des pratiques d'accompagnement et du développement des projets d'habitat participatif et inclusif	AMCM	8 473,09 €
Réalisation d'une étude de valorisation écotouristique et paysagère des bâtiments de l'Oustalet	Commune de Fleury d'Aude	28 466,00 €
Café restaurant communal	Commune de Mouthoumet	36 773,00 €
TOTAL		108 729,50 €

La Présidente rappelle qu'en l'absence de double quorum, la programmation des dossiers ne peut être entérinée et qu'une consultation écrite sera lancée pour ces 4 projets.

5 Point d'actualité LEADER et actualité du GAL

5.1 Gestion de la fin d'enveloppe

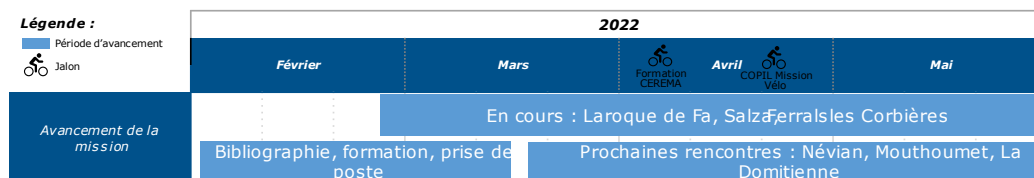
- Montant d'enveloppe restant 19.2 + 19.3
- Enveloppe restante pour environ 10 projets

Estimation du portefeuille de projets = environ 100 500€.

- Projets non réalisés : proposition d'envoi de courriers de désengagement

5.2 Point d'étape de la mission vélo

Mission vélo



Projets en cours

- Laroque de Fa
 - Schéma directeur vélo
 - Questions sur le vélo touristique prédominantes
- Ferrals les Corbières
 - Etudes préliminaires (scolaire, loisir...)
 - Questions sur les besoins intercommunaux
- Salza rencontre demain



Aménagements de Laroque de Fa

6 Questions diverses

Il n'y a pas de questions ni remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 16h30.

Magali VERGNES,
Présidente du GAL de l'Est-Audois



Annexe 1 – Liste des membres présents

- Membres du comité de programmation présents**

COLLEGE PUBLIC		COLLEGE PRIVE	
ANDRIEU Marcel	Suppléant	AUDIER Nicole	Titulaire
AZEU Alain	Titulaire	BOUTROUX Frédéric	Titulaire
BARO Hervé	Titulaire	CASTAN Valérie	Titulaire
BARTHEZ Gérard	Titulaire	CONQUET TALLAVIGNE Sophie	Titulaire
BELART Xavier	Titulaire		
CERDA Céline	Titulaire		
FORTUNE Kattalin	Titulaire		
NOLOT Freddy	Suppléant		
PESCE Serge	Titulaire		
SPOLI Raymond	Suppléant		
VERGNES Magali	Titulaire		

Vérification du double quorum : NON ATTEINT

Sont présents :

11 membres du collège public dont 1 membre non-votant, en la présence de son titulaire

4 membres votants du collège privé

- Membres du comité technique**

Walter BENALET, Département de l'Aude

Danièle BOSCH, le Grand Narbonne

François GALABRUN, GAL de l'Est Audois

Marie GOJON, GAL de l'Est Audois

Sabrina LIOT DASSAGATE, La Domitienne

Amine NACER WEILL, AMCM

Clélia RUIZ, GAL de l'Est Audois